

***Réunion des présidents de commissions
Le mercredi 18 octobre 2023
en visioconférence***

Président du Comité Directeur : P. MARC

Présidents de commissions ou leurs représentants présents : D. GENARD (tir sur cible), V. JEANNOT (souterraine), F. ROBIN (apnée)

Présidents de commissions ou leurs représentants absents : J. BOURBON (Nage en Eau Vive), (excusé) E. CIZEAU (Plongée Sportive en Piscine), B. EMERIAUD (pêche sous-marine) (excusé)

Début de réunion : 20H09

1) RETOUR SUR LES BUDGETS DE LA SAISON 2023/2024

Tir sur cible

Le budget alloué de la saison 2023/2024, à la commission tir sur cible est de 600 €. Pascal MARC demande à Dominique GENARD d'équilibrer le budget de la formation d'initiateur organisé par la commission régionale de tir sur cible, ce stage doit s'autofinancer, il faut augmenter la participation des stagiaires. Concernant la compétition du championnat régional du Trophée des Turones, dont la date sera à définir, Pascal MARC conseille également d'augmenter l'engagement demandé aux compétiteurs. Il faut occasionner le moins de perte possible pour le Comité. Dominique GENARD informe qu'il a démissionné de ses fonctions de trésorier de la commission nationale de Tir sur Cible.

Souterraine

Le budget alloué de la saison 2023/2024, à la commission souterraine est de 200 €. Vincent JEANNOT rappelle qu'il n'y a pas eu de formation de cadres depuis 4 ans. Vincent JEANNOT informe que la commission souterraine régionale a accueillie un nouveau formateur de plongeur souterraine. Vincent JEANNOT informe que du 01 au 05 novembre 2023, la commission régionale de souterraine organise des stages de formation de plongeurs souterraine et de formateurs de plongeurs souterraine. Ces stages de formation seront encadrés par des moniteurs provenant des comités inter-régionaux d'Ile de France, Aura (Auvergne Rhône Alpes) et Pyrénées Méditerranée Occitanie.

Lors de ces stages de formation, Vincent JEANNOT précise qu'il y aura d'organisé des baptêmes de découverte de la plongée souterraine. À la suite de cette découverte de la plongée souterraine, les participants pourront débiter la formation de PS1 (plongeur souterraine niveau 1).

Pascal MARC rappelle que si une commission régionale missionne, un stagiaire de se former afin de renforcer l'encadrement de la commission régionale, le stagiaire peut demander un abandon de créances pour les frais qu'il a engagé.

Apnée

Le budget alloué de la saison 2023/2024, à la commission apnée est de 1 500 €. Frédéric ROBIN remarque qu'une subvention ANS 2023 a été accordée à la commission régionale d'apnée. Pascal MARC explique que l'on connaît les priorités fédérales retenues par l'ANS à la mi-février, l'organisation des compétitions des activités de haut-niveau (nage avec palmes, apnée, hockey subaquatique) étaient des actions éligibles à l'ANS. Frédéric ROBIN informe qu'à La graule les pontons auraient besoin d'une rénovation. Sur les pontons, des planches ont besoin d'être changées. En tout, il faudrait changer 3 M2 de planches. Pascal MARC indique qu'un connaît un fournisseur qui vend des planches en bois en cyprès, bois très solide à 35 € le M3. À la suite de l'incident que s'est passé à La graule durant le week-end des 10 et 11/06/2023, Pascal MARC demande si l'échelle dont un barreau s'est brisé a été sécurisée et a été mise hors service.

Réponse de Frédéric ROBIN : un ponton flottant a été mis devant et de la rubalise a été installée sur l'échelle. De plus Cyril CASSEL interdit aux apnéistes de l'utiliser. Frédéric ROBIN ajoute que cette échelle a besoin doit-être réparée. Pascal MARC demande à Frédéric ROBIN lors de sa prochaine venue à La graule de faire le plan de l'échelle et de prendre les mesures et les cotes afin de procéder à sa réparation. Pascal MARC informe qu'une demande subvention sera faite au Conseil Régional du Centre Val de Loire en 2024 pour la modernisation et le rafraîchissement de la signalétique des ateliers, une demande supplémentaire de 600 € sera demandée pour la réfection des pontons et de l'échelle. Durant l'hiver 2023/2024, Frédéric ROBIN propose de faire avec des apnéistes, un gros nettoyage et débroussaillage du pourtour de la carrière de La graule. Ayant été à la carrière de Roussay, Frédéric ROBIN s'est renseigné comment, il arrivait à avoir une belle visibilité dans l'eau. Pour améliorer la qualité et la clarté de l'eau, un bulleur et un appareil à ultra-sons détruisant les cellules des algues quand elles se forment ont été installés dans l'eau à la carrière de Roussay. Frédéric ROBIN précise que cet appareil à ultra-son est sans danger pour la faune subaquatique. Frédéric ROBIN ajoute que c'est grâce à la combinaison de ces 2 appareils qui fait une eau si claire à la carrière de Roussay. Frédéric ROBIN précise qu'une meilleure visibilité dans l'eau, c'est moins accidentogène.

Fin de la réunion : 21H07

Le Président
Pascal MARC

Le Secrétaire
Eric LEFEBVRE